

des Affaires extérieures s'attirèrent les foudres de Paris en envisageant de recevoir une mission composée de divers pays africains afin d'examiner la question algérienne. Après la brusque annulation de cette mission sous les pressions françaises, un mémoire ministériel parlait de « colonialisme persistant » [Document 505] pour qualifier les relations de la France avec le Canada. Sans doute plus sensible à des critiques éventuelles après cet incident, le Canada exerça des pressions sur les pays membres du Commonwealth pour qu'ils ne reconnaissent pas le gouvernement provisoire algérien formé par le Front de libération nationale (FLN), initiative qu'apprécia beaucoup Paris. [Document 516] La France dominait également les négociations complexes menées par le Royaume-Uni en vue de former une zone européenne de libre-échange, bloc commercial qui aurait pu être lourd de conséquences pour le commerce canado-européen. Tout au long de 1958, un comité intergouvernemental dirigé par Reginald Maudling chercha à gagner les six membres de la Communauté économique européenne à l'idée d'une association de libre-échange continental plus vaste. Cependant, la France resta intransigeante et faillit bien « saboter le Marché commun lui-même ». [Document 491]

Le dernier chapitre du présent volume propose un examen détaillé de la politique du Canada en matière d'énergie atomique. L'application de contrôles et de garanties aux exportations d'uranium était une des principales questions stratégiques auxquelles les responsables de plusieurs ministères fédéraux canadiens étaient confrontés. L'Allemagne de l'Ouest et la Suisse négocièrent très facilement des accords, et le Canada travailla en étroite collaboration avec les États-Unis et le Royaume-Uni afin d'adopter une politique globale en matière de contrôles internationaux. Ces contrôles s'imposaient manifestement au vu des actions de pays producteurs d'uranium tels que l'Afrique du Sud, qui se montraient prêts à exporter ce produit sans appliquer de mesures de contrôle. L'attachement du Canada à la supervision internationale de l'énergie atomique était également évident dans son approche de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Bien que Max Wershof, représentant du Canada auprès de l'AIEA, se déclarât pessimiste quant aux capacités administratives de l'AIEA [Document 572], le Canada s'attacha à la soutenir sans relâche, par des contributions financières et par le don d'uranium métal que l'Agence revendrait au Japon. [Documents 583 et 585]

Pendant les trois premiers mois du mandat conservateur, John Diefenbaker s'occupa du portefeuille des Affaires extérieures, en plus de ses fonctions de premier ministre. Tout au long de son mandat, il s'intéressa de près aux affaires internationales et insista pour traiter personnellement les questions de politique étrangère délicates, écartant souvent ce faisant les représentants des Affaires extérieures. John Diefenbaker considérait avec une certaine méfiance les « Pearsonalités » du Ministère, à cause de leur allégeance apparente à leur ancien maître politique. En août 1957, Robert Bryce, greffier du Conseil privé, fit donc en sorte que H. Basil Robinson soit chargé d'assurer à plein temps la liaison entre le Cabinet du premier ministre et le Ministère, responsabilité dont H. Basil Robinson s'acquitta remarquablement. En septembre 1957, John Diefenbaker nomma Sidney Smith, recteur de l'Université de Toronto, au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Administrateur et universitaire capable, Sidney Smith ne réussit pas à se distinguer dans ses nouvelles fonctions avant son décès soudain, en mars 1959. La documentation réunie dans le présent volume démontre amplement qu'il opta souvent pour la passivité dans son portefeuille, se